

Charte Garonne et confluences

Garonne and confluences Charter

Cédric Tréguer, Vincent Cadoret, Kevin Figuier

Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne (SMEAG)
61 rue Pierre-Cazeneuve, 31200 Toulouse
charte-garonne-confluences@sage-garonne.fr

RÉSUMÉ

La Garonne est un fleuve français dont la qualité hydromorphologique est fortement dégradée. Il est constaté une incision importante du lit, provoquant la déconnexion du fleuve avec ses milieux aquatiques proches. Cette rupture de continuité écologique est accentuée par des ouvrages hydrauliques transversaux ainsi que des enrochements et des endiguements.

Il est donc primordial d'agir pour la restauration du fleuve afin de retrouver une Garonne naturelle offrant des services écosystémiques salvateurs dans un contexte de dérèglement climatique. C'est pour répondre à ces enjeux que la Charte Garonne et confluences a été rédigée. Elle a pour objectif de fédérer les acteurs de la gestion de l'eau et d'accompagner les maîtres d'ouvrages pour faciliter la mise en œuvre d'actions environnementales ambitieuses.

ABSTRACT

The Garonne is a french river whose hydromorphological quality is severely damaged. There is a significant incision in the bed, which intensifies the river's disconnection with its aquatic environment. This break in ecological continuity is accentuated by transverse hydraulic structures as well as ripraps and embankments.

It is therefore crucial to act for the restoration of the river in order to reestablish a more natural Garonne offering life-saving ecological services in a context of climate change. It is to respond to these challenges that the Garonne and Confluence Charter was written. Its objectives are to federate the agents of water management and to support contracting authorities, to facilitate the implementation of ambitious environmental actions.

MOTS CLES

Accompagner, fédérer, concertation, Garonne, milieux aquatiques

1 LA GARONNE, UN FLEUVE DEGRADÉ ET MENACÉ À RESTAURER

La Garonne est un fleuve dont la qualité hydromorphologique est fortement dégradée. Les extractions passées de granulats ont conduit à une incision du lit de 2 à 2,5 mètres en moyenne, provoquant la déconnexion entre le fleuve et ses milieux aquatiques. Cette rupture de continuité écologique est accentuée par des ouvrages hydrauliques transversaux ainsi que des enrochements ou des endiguements.

De plus, le diagnostic du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Vallée de la Garonne a mis en évidence un déséquilibre quantitatif au niveau des eaux superficielles et souterraines, aggravé par les activités anthropiques et le réchauffement climatique. Les étiages seront de plus en plus sévères et précoces comme l'ont démontré les études *Garonne 2050 : étude prospective sur les besoins et les ressources en eau à l'échelle du bassin de la Garonne* et *Le Plan d'adaptation au changement climatique du bassin Adour-Garonne*. A contrario, le linéaire est caractérisé par une grande diversité de crues récurrentes et aux origines diverses. Concernant la qualité de l'eau, une dégradation progressive d'amont en aval est constatée avec une augmentation significative de la température de l'eau de 1,5°C en 40 ans sur l'ensemble du linéaire.

Malgré les nombreux aménagements et perturbations, la Garonne et ses confluences recèlent de milieux et d'espèces d'un grand intérêt écologique et patrimonial. La présence de tous les grands migrateurs amphihalins ainsi que des espèces emblématiques telles que la loutre d'Europe, la cordulie à corps fin et l'angélique des estuaires justifient l'inscription du linéaire au sein du réseau Natura 2000. L'ensemble du linéaire de la Garonne est classé en zone Natura 2000 au titre de la directive Habitats-Faune-Flore avec la zone spéciale de conservation (ZSC) et certains secteurs en Occitanie classés au titre de la directive oiseaux avec la zone de protection spéciale (ZPS). Actuellement, le périmètre est caractérisé par le classement d'environ 10000 ha en zones humides, soit environ 1,2% de la superficie totale du SAGE.

Aujourd'hui plus que jamais, le fleuve et ses abords sont des espaces participants à l'amélioration du cadre de vie. Les attentes des populations sont croissantes avec notamment la recherche d'espaces de fraîcheur, de loisirs et de détente. Favoriser la sensibilisation du grand public et équilibrer les rapports entre une Garonne aménagée et une Garonne « à ménager » constitue un enjeu important pour les années à venir.

2 LA CHARTE GARONNE ET CONFLUENCES

2.1 Les objectifs

Face à la multiplicité des acteurs mobilisés autour de la ressource en eau, aux enjeux majeurs présents sur le lit, les berges de la Garonne et de ses confluences, le plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) du SAGE a confirmé l'importance de mettre en place un outil de cohérence d'action sur le linéaire de la Garonne. Il prévoit au travers de la disposition IV.5 la mise en place d'une charte de gestion du lit, des berges de la Garonne et ses confluences.

De plus, la Garonne est un cours d'eau domanial. Compte-tenu du nombre important d'acteurs et des politiques conduites touchant à de nombreuses thématiques, il est important de clarifier les règles de gestion du domaine public fluvial (DPF). C'est pourquoi la Charte Garonne et confluences contient un guide sur la réglementation du DPF.

La Charte est un outil de cohérence d'actions énonçant les principes de base relatifs à la restauration, la gestion et l'entretien de la Garonne et ses confluences. Elle a pour but d'aider chacun à naviguer au milieu des textes de loi du DPF et de venir en appui des porteurs d'enjeux et de projets lors de la réalisation d'actions concrètes. La Charte facilite l'accès à l'information et aux retours d'expériences.

Cet outil permet aux signataires de marquer son engagement en faveur du SAGE Vallée de la Garonne aux côtés de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et de ses membres pour une cohérence d'action sur la Garonne et ses confluences.

2.2 La stratégie de la concertation

Les connaissances scientifiques et les retours d'expériences sont aujourd'hui suffisants pour pousser à la mise en œuvre d'une action politique forte en faveur d'une gestion écologique intégrée des milieux

remarquables de Garonne.

La Charte a été construite pour s'articuler en complémentarité et en synergie avec les plans et programmes mis en œuvre sur le territoire, tel que : les documents d'objectifs du réseau Natura 2000, les plans d'aménagements et de préventions des risques inondation (PAPI), ...

La rédaction de cette Charte a fait l'objet d'une concertation pendant deux années avec tous les acteurs locaux de l'eau regroupés dans une assemblée délibérante : la Commission Locale de l'Eau (CLE) Vallée de la Garonne. La rédaction de la Charte Garonne et confluences a été approuvée par la CLE Vallée de la Garonne en mars 2021. Cette consultation a permis de mettre en commun les expériences pour proposer une voie originale à la restauration, la gestion et l'entretien du lit et des berges.

Le vaste territoire de la vallée de la Garonne, territoire partagé avec de nombreux enjeux, ne peut se développer durablement que par l'action collective.

2.3 Les recommandations préconisées par la Charte Garonne et confluences

Face aux enjeux identifiés par le diagnostic du SAGE et pour envisager des résultats significatifs sur les objectifs généraux du SAGE, il n'existe pas de solution unique. Il faut mobiliser simultanément de nombreux leviers d'action, d'échelles et de temporalités différentes. Les actions de restauration, de gestion et d'entretien du lit et des berges de la Garonne et de ses confluences pourraient contribuer de manière significative à l'atteinte d'une partie des objectifs du SAGE et de Natura 2000.

Pour chaque projet sur le corridor de la Garonne, même très localisé, impactant directement ou indirectement le fleuve, la CLE préconise de privilégier la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature. C'est aujourd'hui une approche fondamentale pour travailler avec le vivant. En effet, les interventions ne peuvent plus se cantonner à une approche purement technique, coûteuse et dont les bienfaits sont aujourd'hui contestés. De plus, les interventions doivent participer à la valorisation de l'identité singulière de nos paysages garonnais et à les préserver de la standardisation.

Les recommandations décrites sont classées par grands thèmes qui dévoilent des orientations et solutions techniques pour de multiples actions :

- Restaurer les milieux aquatiques ;
- Contribuer à la résorption du déficit sédimentaire ;
- Lutter contre les pressions anthropiques ;
- Communiquer et sensibiliser pour créer une «identité Garonne».

Cette Charte ne se veut pas exhaustive, chaque situation particulière nécessitant un examen attentif.

Des déclinaisons territoriales de cette Charte compléteront ce document pour apporter des informations complémentaires adaptées aux spécificités des différents territoires de la Garonne : Garonne pyrénéenne, de Piémont, débordante, agenaise, marmandaise et girondine.



page de garde de la Charte Garonne et confluences